

365 jours dans la foi

Catéchèse liturgique
Mercredi 10 avril 2013

Introduction

365 jours, c'est quoi?

1 an, 12 mois, 52 semaines, 4 saisons (du moins sous nos latitudes)... Et que sais-je encore?

Et à la fin? On recommence! Les jours, les mois, les dates, les anniversaires, les fêtes reviennent. Cela les êtres humains l'ont remarqué très tôt dans leur histoire, nous vivons des cycles qui peuvent sembler sans fin. Qu'en est-il du chrétien? Ces 365 jours, qu'en fait-il? C'est ce que je vous propose d'approfondir ensemble, ce soir.

En 365 jours, chaque année, nous parcourons toute la vie terrestre du Christ, soit une trentaine d'années. De dimanche en dimanche nous nous remémorons les événements rapportés dans les évangiles, de sa naissance à sa mort et à sa résurrection. Nous ne faisons pas seulement mémoire d'événements passés, nous les réactualisons pour nous aujourd'hui. Écoutons ce que nous en dit le concile :

1. L'année liturgique

SC §102 (Sens de l'année liturgique)

1.1. Sa mise en place (les grands temps liturgiques)

1.1.1. Le dimanche

Le dimanche est célébré dès la première semaine, huit jours après la Résurrection : les apôtres sont réunis, Jésus leur apparaît et conforte Thomas l'incrédule, comme nous le rapporte Jean l'évangéliste. Ainsi de dimanche en dimanche les premiers chrétiens font mémoire de la mort et de la résurrection du Christ. Longtemps cette réunion hebdomadaire de la communauté reste la seule fête des chrétiens. Ce rythme est toujours à la base et au cœur de notre année liturgique.

1.1.2. Cycle de Pâque

Peu à peu se fait sentir le besoin de célébrer annuellement et solennellement la nuit où le Christ passa de la mort à la vie. Au milieu du II^e siècle, deux traditions vont s'affronter pour fixer une date annuelle de la célébration pascale :

- La première, cherchant à marquer la continuité avec la Pâque mosaïque, veut se fixer au 14^e jour de Nisan, c'est-à-dire au jour même de la pleine lune suivant l'équinoxe de printemps;
- La seconde voulait maintenir le rythme hebdomadaire de la célébration du jour du Seigneur et donc célébrer Pâques un dimanche, le plus proche possible de cette même pleine lune.

Cette dernière fut finalement choisie – voire imposée – à l'issue d'une crise qui faillit déchirer l'unité de l'Église.

Cette fête annuelle va se déployer au cours des siècles suivants :

- Dès le III^e siècle, le dimanche de Pâque devient une « cinquantaine joyeuse », un grand dimanche de sept semaines où se différencient petit à petit l'Ascension et la Pentecôte.
- Au IV^e siècle, se mettent en place :
 - Un temps de préparation, le Carême : 40 jours de jeûne permettant une préparation pénitentielle des fidèles. C'est aussi un temps de préparation baptismale pour les catéchumènes, de plus en plus nombreux, qui seront baptisés durant la nuit pascale.
 - Un temps de célébrations plus intense, la semaine sainte, qui tire son origine des commémorations, sur les lieux mêmes à Jérusalem, des événements conduisant à la mort et à la résurrection du Christ.
 - Enfin, découlant des baptêmes de la nuit pascale, un temps d'enseignement des néophytes – les nouveaux baptisés –, l'octave de Pâque.

1.1.3. Cycle de Noël

La célébration de la naissance du Christ se généralise au IV^e siècle. Nous avons là un échange intéressant entre l'Orient et l'Occident : Noël est une fête qui vient d'Occident, au jour du solstice d'hiver, du Soleil invincible. L'Épiphanie, était plus fêtée en Orient et célèbre la manifestation aux païens. Chacune de ces fêtes passe dans l'autre tradition.

Le temps de l'Avent ne se met en place qu'au VI^e siècle, avec des durées variables. C'est le temps de préparation de Noël, mais aussi celui de l'attente du retour du Christ à la fin des temps.

Noël se prolonge également en une octave et un temps de Noël qui s'arrête au dimanche du baptême du Christ.

1.1.4. Les autres fêtes du Seigneur

D'autres fêtes du Seigneur vont apparaître au cours des siècles, pour souligner tel ou tel aspect du mystère du Christ : la Trinité, le Saint-Sacrement et le Sacré-Cœur, après la Pentecôte; l'annonciation, la présentation au Temple, plus liées à la Sainte Vierge,...

1.1.5. Le sanctoral

Lorsque la paix constantinienne (et la liberté de culte) s'installent après 313, il est plus facile de se réunir, de commémorer. Apparaissent alors plus librement des rassemblements autour des sépultures des saints, et plus particulièrement des martyrs. À la date anniversaire du décès, la communauté se retrouve, le plus souvent autour d'un repas, auprès du saint, pour commémorer son retour au Père. C'est la naissance du Sanctoral, calendrier des fêtes des saints.

1.1.6. Le temps ordinaire

Restent les dimanches qui n'appartiennent pas à un cycle liturgique donné : ils sont 33 ou 34 selon les années. C'est le temps ordinaire. Au cours de ces semaines, chaque dimanche déploie tout le mystère pascal, il redevient le cœur de la vie quotidienne sans fête particulière sinon celle de célébrer, comme les premiers chrétiens la mort et la résurrection du Christ pour chacun de nous.

Comment le concile, et les applications qui en ont découlé, a-t-il développé, retrouvé, aménagé tout cela?

1.2. L'apport du Concile (calendrier de 1969)

1.2.1. *Le temps ordinaire*

Cette appellation vient de l'après-concile.

Auparavant il y avait les dimanches après l'Épiphanie, le temps de la septuagésime – une sorte de pré-carême – et les dimanches après la pentecôte.

Tous ces dimanches retrouvent une unité, notamment par une lecture suivie d'un des évangiles synoptiques = nous parcourons la vie de Jésus tout au long de l'année, avec cependant une fin d'année liturgique plus tournée vers le retour du Christ (et donc les discours eschatologiques des différents évangiles) avec le Christ Roi en finale. Un travail immense a été fait pour découper, agencer, harmoniser, tout cela. Que ce soit du côté de la Parole de Dieu – nous l'avons vu avec sœur Pamela – ou des oraisons, des préfaces, etc... dans le déroulement de la messe par exemple.

Ce travail n'a pas profité seulement à l'Église catholique. Sachons que notre lectionnaire dominical catholique a été adopté par plusieurs églises réformées après 1969. Il se trouve donc que nous lisons les mêmes textes, les mêmes dimanches. Beau signe pour le dialogue.

1.2.2. *Le cycle pascal retrouve toute sa force*

La vigile pascale fut restaurée comme office nocturne dès 1951 (avant le concile donc), et confirmée en 1955 et 1969. Elle reprend ainsi toute sa place au cœur du mystère de mort et de résurrection du Christ. En effet, au fur et à mesure de différentes réformes, la vigile pascale était célébrée le samedi saint au matin! Les cloches de la résurrection sonnaient lors d'un jour de jeûne et de deuil...

La semaine sainte sera également restaurée en 1955, dans la foulée de la vigile pascale, avec le renforcement du **triduum** à partir du jeudi soir, la célébration de la messe chrismale du diocèse..., une seule semaine (et non plus une anticipation de la passion)...

Le Carême (*cf. SC 109*) est revivifié par l'importance de son double aspect : pénitentiel (limité aux 40 jours et non plus étendu) et baptismal avec la remise en valeur des dimanches de scrutin et la préparation au baptême des catéchumènes. (*cf. les évangiles de la samaritaine, de Lazare et de l'aveugle-né pour les scrutins*)

Le temps pascal s'est à nouveau trouvé limité à 50 jours, **l'octave de Pentecôte** ayant été supprimée.

Bref simplification et retour aux sources permettent de retrouver le sens d'une liturgie vécue dans un temps et un lieu donné

1.2.3. *La révision du calendrier des saints*

Ce calendrier a pu devenir très envahissant, au point de perdre le sens de l'année liturgique.

Désormais, les saints ne peuvent plus prévaloir sur un dimanche.

Par ailleurs, toute une révision de l'hagiographie a eu lieu. On a limité l'accès au calendrier de l'Église universelle également. On a donc pu entendre que Rome avait supprimé des saints, ce qui n'est pas tout à fait exact. Disons plutôt qu'en redonnant toute sa prévalence au dimanche et aux cycles liturgiques, le culte des saints a trouvé sa juste place.

La centralité des dimanches et donc du mystère pascal construit toute l'année (*cf SC n°108*)

Allons le regarder d'un peu plus près.

2. Le dimanche

Cf. SC 106

2.1. Historique (importance)

2.1.1. L'événement pascal, le 1^{er} jour de la semaine

C'est lui qui met le dimanche en valeur : le Christ ressuscite 3 jours après sa mort, le **1^{er} jour de la semaine**¹. Si ce jour prend peu à peu de l'ampleur, c'est que c'est le jour choisi pour les diverses apparitions du ressuscité, le jour sanctifié par la résurrection, le jour où les disciples se rassemblent, et ce nous l'avons vu, dès la semaine suivante. Ce jour-là, Jésus demeure plus spécialement auprès des siens.

On trouve des traces de ce rassemblement hebdomadaire dans les écrits néotestamentaires :

- c'est ce jour que Paul retient pour la collecte faite en faveur des frères de Jérusalem : « *que chaque premier jour de la semaine, chacun mette de côté chez lui ce qu'il aura pu épargner* » (1Co 16,2);
- c'est également « *Le premier jour de la semaine, (que) nous étions réunis pour rompre le pain* » (Ac 20,6-12) et pour écouter le long discours de Paul à Troas.

Ces références textuelles montrent que ce jour fut très rapidement établi comme jour de réunion. C'est même le seul élément du calendrier liturgique qui se rattache directement au Christ.

2.1.2. Le jour du Seigneur

Nous étions dans un milieu issu du judaïsme, mais le christianisme s'étend dans l'Empire Romain, un autre nom apparaît pour désigner ce jour : « *Je tombai en extase, le jour du Seigneur ...* » (Ap 1,10). Ce nom se répand dans les Églises de langue grecque, puis en latin, *Dominicus dies*, dans les Églises d'Occident. Le substantif disparaît laissant toute la place à l'adjectif *dominica, dimanche*. Ce nom de 'jour du Seigneur' est passé ensuite dans les langues latines (*dimanche, domenica, domingo*), tandis que les langues germaniques ont gardé l'appellation solaire (*sonntag, Sunday, zontag...*), qui lui vient de l'appellation païenne 'dies solis' = jour du soleil qui fut supplantée au V^e s.

Il renvoie au Christ Kyrios et non au Dieu créateur. Le dimanche est le jour du Christ parce qu'il est le jour de sa résurrection, le jour où il se rendit présent à ses disciples rassemblés en son nom et but avec eux le vin nouveau (Lc 22,8). Cela regroupe ce que développeront les autres noms.

2.1.3. Le dimanche dans l'Église aux trois premiers siècles.

Vers la fin du 1^{er} siècle, la dissociation entre shabbat et dimanche est faite. Le dimanche devient par excellence le signe du chrétien.

- Ainsi **Ignace d'Antioche** dira en + 107 : « *Ceux qui vivaient selon l'ancien ordre des choses sont venus à la nouvelle espérance, n'observant plus le shabbat, mais le dimanche, jour où notre vie s'est levée par le Christ et par sa mort* » (Ep. Aux Magnésiens, 9, SC 10, pp.102-103).
- La **Didakè**, (un des plus anciens écrits chrétiens, contemporain d'Ignace, sinon de l'Apocalypse), nous dit comment était vécu ce jour : « *Le jour dominical du Seigneur, rassemblez-vous pour rompre le pain et rendre grâce, après avoir confessé vos fautes pour que votre sacrifice soit pur. Mais que celui qui a un différent avec son compagnon ne se joigne pas à vous avant de s'être réconcilié, de peur que votre sacrifice ne soit profané* » (§ 14).

¹ Selon les textes : Mt 28,1; Mc 16,1.9; Lc 24,1; Jn 20,1;21,19; 1 Co 16,2; Ac 20,7.

- Une lettre de **Pline le Jeune**, gouverneur de Bithynie, (en 112) déclare que les chrétiens arrêtés « *affirmaient que toute leur faute ou leur erreur s'était bornée à se réunir habituellement à jour fixe, avant l'aube, pour chanter entre eux un chant au Christ comme à un dieu* » (Lettre 10,96).
Le jour fixe = le dimanche. Le chant = la prière eucharistique.
- La réunion du dimanche est donc bien attestée. C'est parfois au péril de sa vie qu'un chrétien le fait, témoin le récit des **martyrs d'Abitène** (Tunisie) : 31 hommes et 18 femmes comparurent le 12 février 304 devant le proconsul Anulius qui leur reprochait leur rassemblement illicite. Le prêtre Saturnius affirma : « *Nous devons célébrer le jour du Seigneur. C'est notre loi.* » Le lecteur Emeritus, chez qui s'était réunie la communauté, continua : « *Oui, c'est dans ma maison que nous avons célébré le jour du Seigneur. Nous ne pouvons pas vivre sans célébrer le jour du Seigneur.* » La vierge Victoria déclara : « *J'ai été à l'assemblée, parce que je suis chrétienne.* »

2.1.4. *Le dimanche après la paix constantinienne*

313 marque la fin des persécutions, et la reconnaissance de la religion chrétienne.

En **321**, Constantin qui voulait promouvoir conjointement le culte solaire (en usage dans sa famille) et celui du Christ, promulgua avec Licinius (avec qui il se partageait le pouvoir) un décret faisant du jour du soleil un jour férié. Il est donc plus facile de se réunir.

Le dimanche chrétien est en place dès avant Nicée (325) : C'est le jour de l'assemblée liturgique où l'on proclame la parole de Dieu et où l'on célèbre l'eucharistie, un jour festif où l'on essaye de ne pas travailler. Les conciles qui légiféreront dans les siècles suivants sur l'étendue du chômage dominical en rappelant aux fidèles la nécessité de participer à l'assemblée n'ajouteront rien à sa physionomie.

2.2. Des noms qui éclairent

2.2.1. *Le jour de la résurrection*

La Résurrection est la raison qui fait que le dimanche est fêté.

Cet aspect résurrectionnel est plus marqué chez nos frères orientaux notamment dans le ton pascal employé ce jour-là. C'est un jour de joie : Saint Augustin, nous le rappelle :

« *Qu'on abandonne les jeûnes et qu'on prie debout en signe de la Résurrection; et que, pour cette raison, on chante aussi l'alléluia tous les dimanches* ».

2.2.2. *Le huitième jour*

Nous l'avons déjà vu avec sœur Marie Élisabeth, le dimanche est aussi le 8^e jour, celui de la création nouvelle, celui du monde à venir.

Le dimanche rappelle donc aux chrétiens qu'ils appartiennent déjà au monde de l'éternité; que la vie impérissable est à l'œuvre en eux; il les incite à tourner leurs cœurs vers la vie éternelle et à s'y préparer. Le 8^e jour appartient à l'éternité tout en étant leur; c'est le commencement de la grande fête et de la joie sans limites en laquelle le Seigneur les accueillera à leur sortie du monde.

Cette relation entre le dimanche et l'avenir éternel, qu'il annonce et prépare, est très présente chez les Pères. Plusieurs ont même dit que Jésus-Christ reviendrait pour juger le monde un dimanche et que, si les chrétiens se réunissent ce jour-là, c'est pour guetter sa venue et Lui dire plus ardemment : Viens Seigneur, viens! Avec le secret espoir qu'ils seront peut-être exaucés le jour-même.

3. À Jérusalem

Je ne peux pas être exhaustive, mais vais pointer quelques grands traits.

3.1. Le cycle liturgique et ses spécificités

3.1.1. *Au niveau musical*

Couleur particulière de l'Avent et du carême par petites touches :

- ton spécifique pour l'introduction et la conclusion des offices,
- le lucernaire
- le ton du bénédicte
- le ton des antiennes, des messes, des hymnes, etc.

Des antiennes (et des textes) spécifiques pour l'avent, le carême, le temps pascal

Des messes colorant chaque grand temps

- Messe d'Avent = 1^{er} mode
- Messe de Carême = Montées
- Messe du temps pascal = Jérusalem

3.1.2. *Répartition des psaumes différente*

Une répartition spécifique pour l'Avent, une autre pour le temps de Noël, une pour le Carême, et une pour le temps pascal, en plus de celle du temps ordinaire. Pour information la liturgie des Heures ne distingue que deux répartitions : une pour le temps ordinaire, une autre pour les temps liturgiques spécifiques.

Un exemple très concret : le psaume 87 est chanté uniquement pendant le carême (et seulement deux fois) alors que c'est un psaume de complies pour la liturgie des heures.

Ces psaumes de carême sont plus difficiles, plus pénitentiels et donc réservés aux temps pénitentiels.

3.1.3. *Des gestes marquants*

La semaine sainte en est remplie, je vous renvoie à vos souvenirs tout frais.

Temps pascal : à la fin de l'évangile Le Christ est ressuscité des morts.... (C'est une autre phrase qui est chantée les dimanches du TO, pour marquer le mystère pascal)

3.2. Le dimanche à Jérusalem marquant le mystère pascal

L'icône de la Résurrection est présente tout au long de la journée (et vénérée le matin)

Office de la résurrection avec des psaumes particuliers (148, 149 et 150)

Solennité de la messe dominicale entièrement chantée

Aspersion des fidèles pendant tout le temps pascal

Conclusion

Nous vivons 365 jours avec Dieu et tout recommence? Non! Cette année liturgique recommence mais on ne vit pas les fêtes chaque année de la même façon. Noël 2012 ne fut pas Noël 2011. En effet chacun évolue, le mystère pascal s'approfondit en nous. De dimanche en dimanche, de Pâques en Pâques nous avançons vers le Père. La liturgie nous creuse d'année en année. Revivre les mêmes gestes, les mêmes textes nous façonne.

On a coutume de représenter l'année liturgique par un cercle, sur lequel on place les différents temps. Avec cette représentation, le recommencement est implicite. Je la vois plutôt comme un ligne, qui monte ou descend selon ce que nous vivons intérieurement, mais qui s'étire dans le temps (avec des couleurs qui reviennent). Ou bien alors une spirale (qui monte et nous entraîne vers le Père).

Bibliographie (livres consultés et cités)

VATICAN II. *La liturgie, texte et commentaires*. Mame, 1966. (Vivre le Concile. 3). Par des équipes de l'ACI

JUNGMANN, J.A. *La liturgie de l'Église romaine*. Salvator, Mulhouse, 1957. pp. 170-224 : L'année liturgique

MARTIMORT, Aimé Georges. *L'Église en prière, Tome IV : la liturgie et le temps*. Desclée, 1983

DALMAIS, Irénée Henri. *Le temps dans la liturgie*. pp. 13-19

JOUNEL, Pierre. *Le dimanche et la semaine*. pp. 23-41

JOUNEL, Pierre. *L'année*. pp. 45-166

LA MAISON-DIEU

N°77 : *La constitution sur la liturgie, commentaire complet*, 1964. pp. 177-191

N°156 : *La constitution sur la liturgie, de sa préparation à sa mise en application*, 1983. pp. 292-309

N°162 : *Vingt ans de réforme liturgique*, 1985. pp. 125-155

N°166 : *Le lectionnaire dominical de la messe*, 1986

Portail de la liturgie catholique (www.liturgiecatholique.fr)

BRICOURT, Hélène. *L'année liturgique, un éclairage historique*. 8 novembre 2012

PRÉTOT, Patrick. *Le temps liturgique : célébration de l'actualité du salut*. 20 août 2007

CNPL. *Exultet, encyclopédie pratique de la liturgie*. Bayard, 2000

pp. 62-71 : *Le temps, la fête, le calendrier, l'année liturgique*

pp. 130-135 : *Le dimanche chrétien*

DE CLERK, Paul. *L'intelligence de la liturgie*. Cerf, 1995. pp. 115-116 : Le dimanche; pp. 141-158 : Célébrer l'aujourd'hui de Dieu

CHUVIN, Pierre. *Le triomphe du calendrier chrétien* In *Le monde de la Bible*, n°118

COURS DU NOVICIAT (SŒUR CÉCILE)

Le dimanche

L'année liturgique

Sacrosanctum Concilium

CHAPITRE V : *L'année liturgique*

102. Sens de l'année liturgique

Notre Mère la sainte Église estime qu'il lui appartient de célébrer l'œuvre salvifique de son divin Epoux par une commémoration sacrée, à jours fixes, tout au long de l'année. Chaque semaine, au jour qu'elle a appelé « jour du Seigneur », elle fait mémoire de la résurrection du Seigneur, qu'elle célèbre encore une fois par an, en même temps que sa bienheureuse passion, par la grande solennité de Pâques.

Et elle déploie tout le mystère du Christ pendant le cycle de l'année, de l'Incarnation et la Nativité jusqu'à l'Ascension, jusqu'au jour de la Pentecôte, et jusqu'à l'attente de la bienheureuse espérance et de l'avènement du Seigneur.

Tout en célébrant ainsi les mystères de la Rédemption, elle ouvre aux fidèles les richesses de la puissance et des mérites de son Seigneur ; de la sorte, ces mystères sont en quelque manière rendus présents tout au long du temps, les fidèles sont mis en contact avec eux et remplis par la grâce du salut.

103. En célébrant ce cycle annuel des mystères du Christ, la sainte Église vénère avec un particulier amour la bienheureuse Marie, mère de Dieu, qui est unie à son Fils dans l'œuvre salutaire par un lien indissoluble ; en Marie, l'Église admire et exalte le fruit le plus éminent de la Rédemption, et, comme dans une image très pure, elle contemple avec joie ce qu'elle-même désire et espère être tout entière.

104. En outre, l'Église a introduit dans le cycle annuel les mémoires des martyrs et des autres saints qui, élevés à la perfection par la grâce multiforme de Dieu et ayant déjà obtenu possession du salut éternel, chantent à Dieu dans le ciel une louange parfaite et intercèdent pour nous. Dans les anniversaires des saints, l'Église proclame le mystère pascal en ces saints qui ont souffert avec le Christ et sont glorifiés avec lui, et elle propose aux fidèles leurs exemples qui les attirent tous au Père par le Christ, et par leurs mérites elle implore les bienfaits de Dieu.

105. Enfin, aux divers temps de l'année, selon des disciplines traditionnelles, l'Église réalise la formation des fidèles par des activités spirituelles et corporelles, par l'instruction, la prière, les œuvres de pénitence et de miséricorde.

C'est pourquoi le Concile a jugé bon de décréter ce qui suit.

106. Revalorisation du dimanche

L'Église célèbre le mystère pascal, en vertu d'une tradition apostolique qui remonte au jour même de la résurrection du Christ, chaque huitième jour, qui est nommé à bon droit le jour du Seigneur, ou dimanche. Ce jour-là, en effet, les fidèles doivent se rassembler pour que, entendant la Parole de Dieu et participant à l'Eucharistie, ils fassent mémoire de la passion, de la résurrection et de la gloire du Seigneur Jésus, et rendent grâces à Dieu qui les « a régénérés pour une vivante espérance par la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts » (1 P 1, 3). Aussi, le jour dominical est-il le jour de fête primordial qu'il faut proposer et inculquer à la piété des fidèles, de sorte qu'il devienne aussi jour de joie et de cessation du travail. Les autres célébrations, à moins qu'elles ne soient véritablement de la plus haute importance, ne doivent pas l'emporter sur lui, car il est le fondement et le noyau de toute l'année liturgique.

107. Révision de l'année liturgique

L'année liturgique sera révisée de telle sorte que, en gardant ou en restituant les coutumes et les disciplines traditionnelles attachées aux temps sacrés, en se conformant aux conditions de notre époque, on maintienne leur caractère originel pour nourrir comme il faut la piété des fidèles par la célébration des mystères de la Rédemption chrétienne, mais surtout du mystère pascal. Les adaptations, selon les conditions locales, si elles étaient nécessaires, se feront conformément aux [articles 39](#) et [40](#).

108. On orientera l'esprit des fidèles avant tout vers les fêtes du Seigneur, par lesquelles se célèbrent pendant l'année les mystères du salut. Par suite, le propre du temps recevra la place qui lui revient au-dessus des fêtes des saints, pour que le cycle entier des mystères du salut soit célébré comme il se doit.

109. Le Carême

Le double caractère du temps du Carême, qui, surtout par la commémoration ou la préparation du baptême et par la pénitence, invite plus instamment les fidèles à écouter la Parole de Dieu et à vaquer à la prière, et les dispose ainsi à célébrer le mystère pascal, ce double caractère, aussi bien dans la liturgie que dans la catéchèse liturgique, sera mis plus pleinement en lumière.

Par suite :

- a) les éléments baptismaux de la liturgie quadragésimale seront employés plus abondamment ; et certains, selon l'opportunité, seront restitués à partir de la tradition antérieure ;
- b) on en dira autant des éléments pénitentiels. En ce qui concerne la catéchèse, on inculquera aux fidèles, en même temps que les conséquences sociales du péché, cette nature propre de la pénitence, qui déteste le péché en tant qu'il est une offense à Dieu ; on ne passera pas sous silence le rôle de l'Église dans l'action pénitentielle, et on insistera sur la prière pour les pécheurs.

110. La pénitence du temps de Carême ne doit pas être seulement intérieure et individuelle, mais aussi extérieure et sociale. La pratique de la pénitence, selon les possibilités de notre époque et des diverses régions, et selon les conditions des fidèles, sera favorisée et, par les autorités mentionnées à l'[article 22](#), recommandée.

Cependant, le jeûne pascal, le vendredi de la passion et de la mort du Seigneur, sera sacré ; il devra être partout observé et, selon l'opportunité, être même étendu au Samedi saint pour que l'on parvienne avec un cœur élevé et libéré aux joies de la résurrection du Seigneur.

111. La fête des saints

Selon la tradition, les saints sont l'objet d'un culte dans l'Église, et l'on y vénère leurs reliques authentiques et leurs images. Les fêtes des saints proclament les merveilles du Christ chez ses serviteurs et offrent aux fidèles des exemples opportuns à imiter. Pour que les fêtes de saints ne l'emportent pas sur les fêtes qui célèbrent les mystères mêmes du salut, le plus grand nombre d'entre elles seront laissées à la célébration de chaque église, nation ou famille religieuse particulière ; on n'étendra à l'Église universelle que les fêtes commémorant des saints qui présentent véritablement une importance universelle.